

Image not found or type unknown



veritable chemin d'exploitation?

Par **alain13**, le **11/01/2012** à **20:16**

Bonjour

Sur un plan cadastral de mon quartier situé en milieu rural, un chemin de terre est désigné comme chemin d'exploitation, or ce dernier relie deux chemins communaux. Sachant que par définition un chemin d'exploitation sert exclusivement à la desserte des fonds riverains, ce qui n'est pas le cas ici, est-ce que les riverains ont le droit d'en interdire le passage?

Merci pour vos réponses